

Compte rendu

**RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Date	28 Septembre 2023	Heure	11h30
Endroit	Rencontre hybride (local 324)		
Rédigé par	Fatao Traoré, relu par Réal Caron		

1. Ouverture de la réunion (*Marie-Josée Asselin*) – 10 min
 - 1.1. Présentation du nouveau coordinateur par la présidente
 - 1.2. Constatation du quorum par le coordonnateur et mot de bienvenue de la présidente
 - 1.3. Tour de table de présentation des participant.es (*Marie-Josée Asselin*)
2. Adoption de l’ordre du jour (*Marie-Josée Asselin*) – 5min
3. Compte rendu de la rencontre du 22 juin 2023 – 10 min
 - 3.1. Adoption du compte rendu (*Marie-Josée Asselin*)
 - 3.2. Suivi du compte rendu (*Marie-Josée Asselin*)
4. Présentation et période de question
 - 4.1. Présentation autour des produits à usages unique – (*Liane-Clarisse Mouchon*) – Reporté
 - 4.2. Présentation de la campagne de sensibilisation de la CMQ – (*Marie-Christine Alarie*) – Reporté
 - 4.3. Formation d’un sous-comité pour la préparation de la rencontre publique de 2024 – (*Marie-Josée Asselin*) – 10 min
 - 4.4. Formation d’un sous-comité pour la préparation du rapport annuel 2023 du CVGMR – (*Marie-Josée Asselin*) – 10 min
 - 4.5. Présentation des résultats préliminaires de la campagne d’échantillonnage de juin 2023 – (*Caroline Gates*) – 40 min
5. Propositions de sujets pour l’ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités) et échanges sur des demandes de sujets à traiter pendant des rencontres ultérieures – (*Marie-Josée Asselin*) – 15 min
6. *Sujets d’échange entre membres votants uniquement* – (*Marie-Josée Asselin*) – 15 min
 - 6.1. Rapport du sous-comité sur les règles de fonctionnement – (*Réal Caron*) – 20 min
7. Levée de la rencontre – (*Marie-Josée Asselin*)

ÉTAIENT PRÉSENT-ES		
Membres votant-es	Olivier Coulombe	Craque-Bitume
	Réal Caron	Les Amies de la Terre
	Marie-Josée Asselin (en virtuel)	Vice-présidente du comité exécutif - Conseillère municipale du District Loretteville-Les Châtel
	Liane Clarisse-Mouchon (en virtuel)	Conseil de quartier de Maizerets
	Claude Villeneuve	Élu District de Maizeret-Lairet
	Gabrielle Chagnon-Roy	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Alexandre Turgeon	CRE Capitale-Nationale
	Mario Tremblay	Conseil de quartier de Lairet

Membres non-votant-es	Mathieu Fournier (en virtuel)	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec
	Édouard Busque (en virtuel)	Attaché de Jackie Smith Élué District Limoilou
	Fatao Traoré Jean Charles Vandenberg	Coordinateurs du CVGMR
	Cécile Cognet (en virtuel)	Ingénieure de projets et conseil et conseillère en environnement à la Ville de Québec
	Caroline Gates	Division de la Prévention et du Contrôle environnemental – Ville de Québec
	Pierre-Alexandre Bessette (en virtuel)	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec
	Philippe Robert (en virtuel)	Direction régionale de santé publique
Absent-es	Marie-Christine Alarie	Conseillère en gestion des matières résiduelles - CMQ
	Pierre Lefrançois	Maire de la Municipalité de l'Ange Gardien – Siège à la CMQ

Objet	Date
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	26 octobre 2023
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>Marie-Josée Asselin a affirmé qu'elle avait déjà transmis un message de gratitude à Audrey Lanier pour son engagement au sein du CVGMR. Cependant, elle n'a pas encore eu l'occasion de faire parvenir ce même message à Pascal Marier-Dione. Elle prévoit de le faire très prochainement.</p>	Envoyer un remerciement à Pascal Marier-Dionne.
<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>En raison de l'absence de Marie-Christine Alarie, la présentation de la CMQuébec concernant les plastiques à usage unique sera différée jusqu'à la réunion prévue en octobre.</p> <p>Liane-Clarisse Mouchon envisage de revoir la définition du sujet de sa présentation portant sur les contenants à usage unique, afin de déterminer si elle devrait se concentrer spécifiquement sur les plastiques à usage unique ou élargir le sujet pour inclure tous les types de contenants à usage unique. Elle a exprimé qu'elle ne disposait pas d'assez d'informations pour préciser le contenu de sa présentation. Par conséquent, elle suggère de reporter ce point à une réunion ultérieure.</p> <p>Adoption de l'ordre du jour par deux membres votant-es.</p>	Suivi auprès de Marie-Christine Alarie et Liane-Clarisse Mouchon
<p>3. Compte rendu de la rencontre du 22 juin 2023 – 10 min</p> <p>3.1. Adoption du compte rendu (<i>Marie-Josée Asselin</i>)</p> <p>Adoption du compte rendu par deux membres votant-es.</p> <p>3.2. Suivi du compte rendu (<i>Marie-Josée Asselin</i>)</p>	

<p>a) Organiser rencontre annuelle en mars.</p> <p>Réal Caron a mentionné la création d'un sous-comité chargé de travailler sur la planification de la réunion annuelle. Il a souligné que cette initiative vise à avancer la date de la réunion pour qu'elle coïncide avec l'établissement d'un calendrier en lien avec le bilan annuel. Il a précisé que ce sous-comité sera responsable de proposer un calendrier approprié pour cette occasion lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Marie-Josée Asselin estime qu'il serait judicieux d'avancer la période d'adoption du rapport annuel au début de l'année, par exemple en février. Elle suggère que cela permettrait d'avoir une présentation lors de la rencontre annuelle qui serait plus pertinente et dynamique, plutôt que de discuter d'activités datant d'il y a un an et demi.</p> <p>Liane-Clarisse Mouchon rappelle qu'il avait été suggéré lors de la réunion de mai de planifier une visite à l'usine de biométhanisation à l'automne 2023.</p> <p>Marie-Josée Asselin confirme que cette proposition est réalisable. Elle annonce au comité qu'une inauguration officielle de l'usine de biométhanisation est prévue cet automne, avec une visite officielle. Elle précise que les travaux de construction de l'usine sont en phase finale et que le comité sera invité à participer à l'inauguration officielle dès que la date sera confirmée.</p> <p>b) Organiser visite du lieu d'enfouissement.</p> <p>Marie-Josée Asselin sollicite Pierre Alexandre Bessette pour qu'il coordonne l'organisation de la visite sur le site d'enfouissement.</p> <p>Pierre-Alexandre Bessette confirme qu'il prendra en charge la planification de la visite sur le site d'enfouissement. Il prévoit de collaborer avec l'un de ses collègues de la ville, M. Sénéchal, pour la coordination de cette visite.</p> <p>Marie-Josée Asselin rappelle que la zone est actuellement en cours de travaux en raison de la construction d'une nouvelle cellule, la cellule 6, ce qui pourrait occasionner des retards pour la visite. Elle explique que les règles de sécurité en matière de santé compliquent les visites sur les chantiers.</p> <p>Pierre-Alexandre Bessette soutient les remarques de Marie Josée Asselin et ajoute que compte tenu de l'approche de la saison hivernale, il serait peu pratique, voire moins attrayant, d'organiser une visite à ce moment-là.</p> <p>Marie-Josée Asselin s'interroge sur la date prévue pour la fin des travaux.</p>	<p>Organiser rencontre publique annuelle.</p> <p>Suivi de la visite du lieu d'enfouissement pour le printemps prochain.</p>
---	---

<p>Pierre-Alexandre répond en indiquant que les travaux devraient vraisemblablement être achevés à l'automne 2024.</p> <p>Marie-Josée Asselin s'informe s'il serait possible d'organiser la visite au printemps prochain.</p> <p>Pierre-Alexandre confirme que la visite pourrait éventuellement avoir lieu à cette période, en fonction de l'avancement des travaux et des conditions sur place, afin de garantir à la fois la sécurité et l'intérêt de la visite.</p> <p>c) Demander à Philippe Robert de résumer dans un courriel sur les demandes qui peuvent être faites à la ville.</p> <p>Le Docteur Robert confirme avoir transmis son courrier électronique durant la saison estivale.</p> <p>Réal Caron exprime sa gratitude envers le Docteur Robert et souligne la qualité de son courrier électronique.</p> <p>d) Placer présentation de Solution 2U sur le site du CVGMR.</p> <p>Fatao Traoré confirme avoir mis en ligne la présentation du CVGMR sur le site internet.</p> <p>e) Présentation du projet Solutions 2U par Audrey Lanier</p> <p>Marie-Josée Asselin s'informe s'il est prévu une continuation après la présentation du projet Solutions 2 U par Audrey Lanier.</p> <p>Jean-Charles Vandenberghe confirme en indiquant que la personne qui prendra la responsabilité du projet après le départ d'Audrey sera invitée à venir présenter les prochaines avancées du travail réalisé dans le cadre de ce projet devant le comité.</p> <p>f) Demande adressée au greffier de la Ville par Mme Asselin concernant la possibilité pour un substitut d'un membre du CVGMR de voter</p> <p>Marie-Josée Asselin n'a pas encore reçu de réponse officielle quant à la possibilité pour un remplaçant de participer aux votes lors des réunions. Par conséquent, il a été décidé de maintenir la situation actuelle en permettant à M. Busque de participer à la réunion du 28 septembre sans droit de vote.</p>	<p>À suivre</p>
--	-----------------

<p>Marie-Josée Asselin rappelle que l'objectif de discuter de la possibilité pour les élus de se faire représenter de manière formelle découle de la révision en cours des règles de fonctionnement du CVGMR. Elle a l'intention de vérifier avec le Greffier s'il est possible d'obtenir un avis plus officiel à ce sujet.</p> <p>Réal Caron suggère à Marie Josée Asselin de solliciter une réponse du Greffier pour clarifier si la personne remplaçant un élu peut exercer le droit de vote. Il estime qu'un avis écrit serait bénéfique pour établir les règles de fonctionnement de manière plus précise.</p> <p>Alexandre Turgeon propose que le comité entame une discussion concernant l'autorisation ou non de permettre aux remplaçants des membres votants de participer aux réunions du CVGMR et d'examiner leur droit de vote.</p> <p>Marie-Josée Asselin souligne qu'en cas de décision favorable du comité concernant l'autorisation des remplaçants avec droit de vote, il sera nécessaire de présenter un sommaire décisionnel à la ville pour officialiser cette décision. Dans le cas contraire, la décision du comité sera automatiquement validée et mise en application.</p> <p>Marie-Josée Asselin suggère d'attendre la proposition du sous-comité concernant les règlements, et si la recommandation en vient à soutenir l'idée d'autoriser les remplaçants à voter, les membres du comité prendront alors une décision à ce moment-là, et le Greffier sera consulté.</p>	
<p>4. Présentation et période de question</p> <p>4.1. Présentation autour des produits à usages unique – <i>(Liane-Clarisse Mouchon)</i> – Reporté</p> <p>4.2. Présentation de la campagne de sensibilisation de la CMQ – <i>(Marie-Christine Alarie)</i> – Reporté</p> <p>4.3. Formation d'un sous-comité pour la préparation de la rencontre publique de 2024 – <i>(Marie-Josée Asselin)</i> – 10 min</p> <p>Marie-Josée Asselin souhaite clarifier si le but de ce sous-comité du CVGMR sera de coordonner la planification de cette réunion.</p> <p>Réal Caron confirme que la principale mission de ce sous-comité sera effectivement de prendre en charge l'organisation de cette réunion.</p> <p>Marie-Josée Asselin identifie une relation entre le point 4.1 (la préparation du rapport annuel 2023) et le point 4.2 (l'organisation de la réunion publique), car il est nécessaire d'avoir le rapport annuel prêt avant de pouvoir organiser la réunion</p>	<p>Présentations reportées à l'automne</p> <p>Convoquer membres des sous-comités pour une première rencontre assez rapidement</p>

publique. Elle suggère que les sous-comités responsables de ces tâches travaillent de manière simultanée.

Marie-Josée Asselin demande si la tenue de l'assemblée annuelle au début du mois d'avril serait une option réalisable, compte tenu de l'adoption du rapport annuel en début d'année. Elle suggère également d'inclure automatiquement les deux nouvelles ressources du CRE dans les deux sous-comités respectifs.

Alexandre Turgeon soutient la suggestion de Marie Josée Asselin.

Réal Caron propose de s'impliquer dans les deux sous-comités et confirme l'idée que le travail de ces deux groupes devrait progresser en parallèle.

Marie-Josée Asselin s'informe si d'autres membres du CVGMR seraient intéressés à rejoindre les sous-comités.

Mme Mouchon vérifie à nouveau les dates de disponibilité des données.

Mme Gates assure que les rapports finaux du Consulaire seront disponibles en février.

Marie-Josée Asselin suggère que la structure du rapport annuel soit élaborée préalablement, et lorsque les résultats des campagnes d'échantillonnage seront disponibles, ils pourront être intégrés au rapport annuel en vue d'une remise début avril.

Mme Mouchon mentionne que Mathieu avait suggéré d'intégrer certaines données sur les matières résiduelles au rapport annuel.

Mathieu Fournier souligne qu'il est possible d'obtenir ces données d'ici avril.

Marie-Josée Asselin s'enquiert de savoir si d'autres personnes seraient intéressées à rejoindre l'un ou l'autre des sous-comités.

Alexandre Turgeon indique qu'il pourrait mettre à disposition son temps pour assister les sous-comités et faciliter la transition pour les nouvelles personnes responsables de la coordination.

Réal Caron interroge si le sous-comité chargé de l'assemblée annuelle peut bénéficier du soutien du service des communications de la ville et souhaite connaître le nom de la personne de contact pour cette ressource.

<p>Marie-Josée Asselin confirme que le sous-comité pour l'assemblée annuelle peut en effet compter sur le soutien du service des communications de la ville, avec Mireille Plamondon en tant que personne de contact.</p> <p>Mathieu Fournier confirme le nom de la personne ressource, tout en informant que cette dernière sera remplacée dans les travaux de communication de la ville, et qu'une nouvelle personne sera désignée pour prendre en charge ses responsabilités, une information qui sera communiquée au comité.</p> <p>Cécile Cognet interroge s'il est nécessaire d'avoir un représentant du SPIV au sein des comités.</p> <p>Marie-Josée Asselin confirme qu'il serait souhaitable d'avoir un membre du SPIV, notamment pour la section du rapport annuel et pour les présentations, si cela est possible.</p> <p>Cécile Cognet estime qu'il ne devrait pas y avoir d'obstacle du côté du SPIV pour cette participation.</p> <p>Réal Caron demande à Mme Cognet que signifie SPIV</p> <p>Cécile répond en indiquant qu'elle travaille pour les Services Projets Industriels Valorisation, dont le directeur est Pierre Alexandre Bessette.</p> <p>Réal demande si Mme Gates collaborera également sur certains dossiers de l'assemblée annuelle.</p> <p>Mme Gates confirme qu'elle est disponible pour apporter son aide si nécessaire.</p> <p>Marie-Josée Asselin rappelle que les sous-groupes travailleront en simultané, avec les membres comprenant un représentant du SPIV, Alex, Réal, les deux personnes du CRE, et elle-même en tant que support pour la lecture et la relecture des documents, ainsi que pour la rédaction du mot de la présidente.</p> <p>Mme Mouchon se demande si les données provenant des différents services de la ville pourraient être utilisées pour élaborer un texte d'accompagnement permettant une interprétation des données.</p> <p>Mme Gates répond par l'affirmative à cette question.</p> <p>Marie-Josée Asselin demande aux deux membres du CRE de convoquer une réunion avec les sous-comités afin de rapidement élaborer un canevas de présentation.</p> <p>4.4. Présentation des résultats préliminaires de la campagne d'échantillonnage de juin 2023 – (Caroline Gates) – 40 min</p>	<p>À suivre</p>
---	-----------------

Caroline commence par introduire sa présentation en se présentant et en précisant qu'elle représente la Division du Contrôle de l'Environnement de la Ville de Québec, qui a pour mission de surveiller les émissions atmosphériques du CVI.

Caroline débute sa présentation en évoquant le contexte législatif au Québec en ce qui concerne la surveillance des émissions atmosphériques, ainsi que les obligations de la ville envers les directives du CCME (Conseil canadien des ministres de l'Environnement).

Caroline indique avoir présenté les résultats de la surveillance des émissions atmosphériques sous forme d'histogrammes, en plus des tableaux conventionnels, afin de prendre en considération les commentaires antérieurs formulés par le comité.

Caroline informe que la période d'échantillonnage a eu lieu du 5 au 16 juin et qu'elle a englobé les lignes 1, 3 et 4, en raison d'un bris survenu sur la ligne 2. Elle souligne néanmoins que la ligne 2 a été échantillonnée plus tard à l'automne, ce qui permettra tout de même de disposer de données pour l'année 2023 concernant cette ligne.

Mme Gabrielle Chagnon-Roy s'informe de la fréquence à laquelle les campagnes d'échantillonnage sont effectuées.

Caroline explique qu'il y a deux campagnes par an, une au printemps et une autre à l'automne, et que chaque campagne nécessite 2 semaines pour couvrir les 4 lignes. En hiver, cette opération n'est pas réalisée en raison de travaux de maintenance fréquents sur certains fours.

Mme Gabrielle Chagnon-Roy interroge si le fait de réaliser deux campagnes d'échantillonnage est la pratique habituelle pour les autres incinérateurs.

Caroline répond en indiquant que la recommandation du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) préconise une campagne, mais que la Ville va au-delà en effectuant deux campagnes par an afin de disposer de davantage de données.

Réal interroge les raisons de l'arrêt de la ligne 2 et demande des détails spécifiques sur la nature de la panne de la chaudière de cette ligne.

Caroline explique que des inspections régulières sont effectuées, et lors de l'une de ces inspections, ils ont découvert une fissure dans un rideau d'eau par lequel la vapeur s'échappait. C'est la raison pour laquelle ils ont pris la décision d'arrêter la ligne afin de réparer cette fissure.

Pierre-Alexandre confirme les explications de Caroline et ajoute que lorsqu'il y a une fuite dans une ligne d'incinération, il est impossible de continuer à exploiter cette ligne.

Gabrielle s'interroge pour savoir si la campagne effectuée sur la ligne 2 à l'automne correspond à la campagne d'échantillonnage habituelle de cette saison.

Caroline confirme qu'il s'agissait de la campagne d'échantillonnage régulière de l'automne. Elle ajoute qu'ils ont demandé à Consulair la possibilité de reprendre l'échantillonnage sur la ligne 2, mais il n'a pas été possible de coordonner cette reprise avec les équipes de la ville.

Les résultats de l'échantillonnage annuel réalisé par Consulair en juin 2023 indiquent :

- Respect des normes du RAA pour les paramètres règlementés suivant (Annexe 1) :
Dioxines-furannes
Particules filtrables
Acide Chloridrique
Mercure
- Monoxyde de carbone (dépassement dans les essais 1 et 2 de la ligne 4)
- Respect des teneurs-types suivantes du CCME sur les paramètres non règlementés (Annexe 2) :
Autres métaux (arsenic, cadmium, chrome, nickel, plomb)
Autres composés (hydrocarbures aromatiques polycycliques, biphényls polychlorés, chlorobenzènes, chlorophénols, oxydes d'azote, dioxyde de soufre)
- Chlorophénols totaux (3 essais sur la ligne 1 supérieur aux teneurs types)
Chlorobenzènes totaux (2 essais sur la ligne 1 et 4 supérieurs aux teneurs type)
HAP (1 essais sur la ligne 4 supérieur aux teneurs types)

Gabrielle souhaite savoir quelles raisons pourraient expliquer les dépassements de monoxyde de carbone observés dans les essais 1 et 2 de la ligne 4.

Pierre-Alexandre mentionne que les dépassements de monoxyde de carbone dans les essais 1 et 2 de la ligne 4, qui ont été légèrement au-dessus de la norme, pourraient être expliqués par l'humidité du combustible (matières résiduelles) à l'entrée du processus.

Claude Villeneuve interroge si la qualité de l'intrant pourrait être une explication plausible pour les dépassements constatés dans certains essais concernant les paramètres non règlementés.

<p>Caroline confirme cette hypothèse.</p> <p>Claude Villeneuve exprime son intérêt à comprendre les répercussions de ces dépassements sur la santé des personnes vivant à l'extérieur de la zone industrielle, étant donné que la norme est établie comme étant optimale.</p> <p>Caroline rassure par rapport à cette préoccupation et clarifie que les normes en question sont liées à la qualité de l'air ambiant, ayant un impact sur la santé humaine. Cependant, les valeurs types de ces dépassements indiquent uniquement si les conditions à l'intérieur du four sont optimales ou non.</p> <p>Gabrielle souhaite obtenir des informations sur l'emplacement des capteurs de qualité de l'air ambiant.</p> <p>Caroline explique que le ministère de l'Environnement surveille ce paramètre à partir de leur station située à Vieux Limoilou, la station la plus proche de l'incinérateur et représentative de la direction du vent qui transporte les gaz provenant de l'incinération. Elle ajoute qu'il existe également la station de Vitré, qui mesure également les métaux présents dans l'air.</p> <p>Cécile rappelle que les valeurs types ne sont pas des normes, mais plutôt des objectifs opérationnels définis par le CCME, à la différence des normes de la RAA</p> <p>Caroline mentionne dans sa présentation que la ville a reçu un rappel du ministère le 26 mai 2022, les invitant à se conformer aux méthodes d'analyse et d'échantillonnage spécifiées dans le guide d'échantillonnage. En juin 2023, la ville a décidé de respecter cette méthode conformément à la lettre du MELCC (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques) et à la décision de la ville, dont des copies sont incluses en annexe 3.</p> <p>Caroline mentionne que la ville a été sanctionnée par une Sanction administrative pécuniaire pour un dépassement en dioxine et furane survenu en septembre 2021, avec un avis de non-conformité reçu en février 2022. De plus, en avril 2023, la ville a reçu un nouvel avis de non-conformité du ministère, comme détaillé en annexe 3.</p> <p>Caroline explique qu'après une vérification interne des paramètres opérationnels, ils n'ont pas trouvé de justification à ces dépassements. Par conséquent, ils ont décidé de demander une révision de l'examen auprès du ministère. Cependant, le ministère a maintenu la sanction malgré cette demande.</p> <p>Gabrielle souhaite savoir si, à ce jour, des explications ont été trouvées pour expliquer ces dépassements.</p> <p>Caroline répond en indiquant que le mystère persiste, et aucune explication n'a encore été trouvée pour ces dépassements.</p>	
--	--

Pierre Alexandre explique qu'en examinant la revue de littérature, ils ont formulé une hypothèse qui concerne la possible reformation du gaz.

Réal interroge si la ville a consulté des chimistes agréés.

Pierre-Alexandre indique qu'ils ont consulté l'équipe de Consulaire, mais qu'ils n'ont pas spécifiquement fait appel à des chimistes agréés.

Réal suggère de consulter des chimistes agréés pour confirmer la validité de l'hypothèse.

Réal pose également des questions sur la personne ou le niveau de responsabilité ayant pris la décision de contester l'avis du ministère. Il exprime le souhait que le Comité du CVGMR soit consulté avant de telles décisions, car elles sont liées à l'échantillonnage.

Cécile explique que la décision a été prise conjointement par les deux services (l'Environnement et le SPIV) après consultation de leur consultant et des contrôles opérationnels, en raison du délai court imposé par le ministère pour la réponse.

Marie Josée Asselin précise qu'elle n'était pas non plus impliquée dans cette décision, et qu'il s'agit d'une décision prise par des experts. Elle propose que, la prochaine fois, si une contestation se présente et que les délais le permettent, l'information soit partagée avec l'ensemble du comité.

Claude Villeneuve souhaite savoir si des résultats seront communiqués publiquement.

L'équipe de la ville confirme qu'un communiqué sera diffusé vers 13 h le 28 septembre 2023, et qu'une lettre sera envoyée au ministère de l'environnement, à la santé publique et au coordinateur du CVGMR.

Caroline expose la continuation du plan d'amélioration du CVÉ (détails en annexe 4).

Réal Caron exprime sa gratitude envers Caroline pour les améliorations apportées à la présentation des résultats de la campagne d'échantillonnage.

Réal exprime son désir de comprendre ce que la mise en place d'un système d'acquisition et de traitement de données de procédé pourrait signifier pour l'opération. Il demande également qu'une communication à ce sujet soit prévue en temps voulu.

<p>Gabrielle, au nom des membres du Vieux Limoilou, s'informe s'il existe des projets d'investissement plus ambitieux dans les équipements, visant à réduire davantage les émissions, en plus du plan d'amélioration.</p> <p>Pierre-Alexandre explique que les investissements se concentrent davantage sur le contrôle de la combustion et non sur la construction de nouvelles unités.</p> <p>Marie-Josée Asselin précise qu'il y a des investissements de plusieurs millions de dollars dans l'incinérateur, couvrant à la fois l'entretien pour assurer sa pérennité et le développement de nouvelles technologies et capteurs. Elle rappelle qu'au moins 10 millions de dollars sont investis chaque année dans l'incinérateur.</p> <p>Claude Villeneuve interroge si le problème survenu en juin avec la ligne 2 ne serait pas lié à un équipement en fin de vie utile.</p> <p>Pierre Alexandre confirme qu'il s'agit en effet d'une question d'usure, mais il souligne que les investissements d'entretien permettent de remplacer les équipements au besoin lors des arrêts si des fuites répétitives se produisent.</p> <p>Gabrielle souhaite savoir si, dans le cas de la ligne 2, la solution consiste en une réparation ou en un remplacement.</p> <p>Caroline et Pierre Alexandre expliquent qu'il s'agit d'une soudure haute pression et que la solution implique de remplacer un segment de tube. Ces remplacements sont planifiés pendant les arrêts de la ligne, au besoin.</p> <p>Marie-Josée Asselin souligne que des arrêts occasionnels sont fréquents dans toutes les installations industrielles.</p> <p>Gabrielle interroge si les données des capteurs peuvent être mises à disposition en temps réel pour les citoyens.</p> <p>Gabrielle, Pierre Alexandre et Marie Josée Asselin expliquent que ces données sont principalement destinées à contrôler le processus et nécessitent une interprétation. Par conséquent, il est difficile de les diffuser directement à la population.</p> <p>Marie Josée Asselin ajoute que ces données ne correspondent pas aux données de rejet à la cheminée, mais elles sont essentielles pour permettre aux opérateurs de réagir en temps réel et d'ajuster le processus si nécessaire.</p>	
<p>5. Propositions de sujets pour l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités) et échanges sur des demandes de sujets à traiter pendant des rencontres ultérieures – <i>(Marie-Josée Asselin) – 15 min</i></p>	

<ul style="list-style-type: none"> a) Discussion sur l'adoption du PMGMR (2024-2031) en octobre par Marie-Christine Alarie b) Présentation sur la qualité de l'air par Caroline Gates en octobre c) Présentation sur le PMO par Mathieu Fournier : Reporté après l'adoption de PMGMR d) Présentation sur les mesures en continue : plus tard cet automne e) Liane-Clarisse propose de laisser un 10 min au début pour parler de sujets d'actualités 	
<p>6. Sujets d'échanges entre membres votants uniquement – (Marie-Josée Asselin)</p> <p>6.1. Rapport du sous-comité sur les règles de fonctionnement – (<i>Réal Caron</i>) – 20 min</p> <p>1. Depuis que Pascal Marier-Dionne n'a pas renouvelé son mandat à titre de représentant du conseil de quartier Vieux-Limoilou au CVGMR, je suis le seul membre de ce sous-comité. J'ai récemment approché la nouvelle représentante du Vieux-Limoilou, Gabrielle Chagnon-Roy, qui a aimablement accepté de se joindre au sous-comité.</p> <p>2. Suite à ses propos lors de la réunion de juin dernier, je me suis assuré, lors d'une conversation téléphonique récente, la collaboration de madame Caroline Gates pour l'élaboration de la section sur les finances. Merci madame Gates. Cette section nécessitera peut-être la collaboration du CRE.</p> <p>3. Le sous-comité aurait besoin bientôt de l'avis écrit du greffier de la Ville concernant la possibilité ou non pour les substituts des élu.es d'avoir le droit de vote lors des réunions de notre comité.</p> <p>4. Le sous-comité reprendra son travail la semaine prochaine et espère déposer un projet complet pour la réunion de novembre afin qu'il soit discuté lors de la réunion de décembre, sous réserve de l'ordre du jour.</p>	
<p>7. Levée de la rencontre – (Marie-Josée Asselin)</p> <p>La rencontre se termine à 13h30</p>	

ACRONYMES :

PMGMR : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (CMQ)
PMO : Plan de mise en œuvre du PMGMR (Agglomération de Québec)
VQ : Ville de Québec
CMQ : Communauté métropolitaine de Québec
RAA : Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère
CCME : Conseil canadien des ministres de l'Environnement
MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs
MEMS : Mon environnement, Ma Santé
OGD : Organisme de gestion désigné
ISÉ : Information sensibilisation et éducation
AQRCB : Association québécoise de récupération des contenants de boissons

ANNEXES

Annexe 1 :

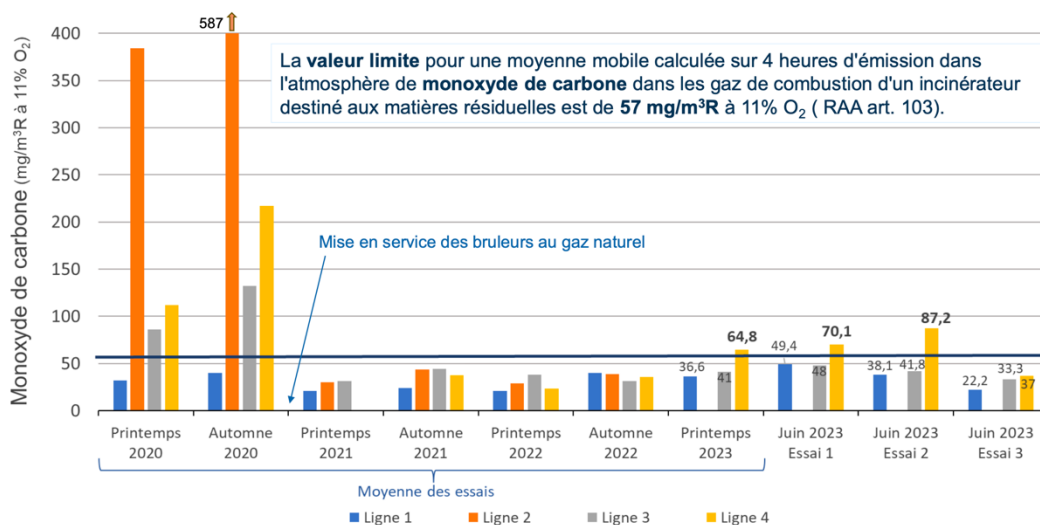
Paramètres réglementés – juin 2023



Paramètres	Unité	Norme RAA ⁽¹⁾	Ligne d'incinération	Essai 1 ⁽²⁾	Essai 2 ⁽²⁾	Essai 3 ⁽²⁾	Moyenne des essais
Particules	mg/m³R à 11% O ₂	20	1	< 0,343	< 0,362	0,567	0,424
			2	-	-	-	-
			3	0,651	< 0,407	< 0,383	0,481
			4	1,72	0,683	0,449	0,951
Acide chlorhydrique (HCl)	mg/m³R à 11% O ₂	50	1	21,32	25,52	17,17	21,34
			2	-	-	-	-
			3	25,46	16,91	15,53	19,30
			4	14,17	10,53	13,22	12,64
Mercure (Hg)	µg/m³R à 11% O ₂	20	1	0,953	0,504	0,389	0,615
			2	-	-	-	-
			3	0,481	< 0,441	< 0,418	0,447
			4	< 0,359	0,484	0,525	0,456
Monoxyde de carbone (CO)	mg/m³R à 11% O ₂ (moyenne mobile)	57	1	49,4	38,1	22,2	36,6
			2	-	-	-	-
			3	48,0	41,8	33,3	41,0
			4	70,1	87,2	37,0	64,8
Dioxines et furannes	ng/m³R à 11% O ₂	0,080	1	0,013	0,004	0,003	0,006
			2	-	-	-	-
			3	0,001	0,002	0,001	0,001
			4	0,005	0,003	0,002	0,003

7

XXX : Résultats supérieurs à la norme
 XXX : Résultats inférieurs aux limites de détection du laboratoire

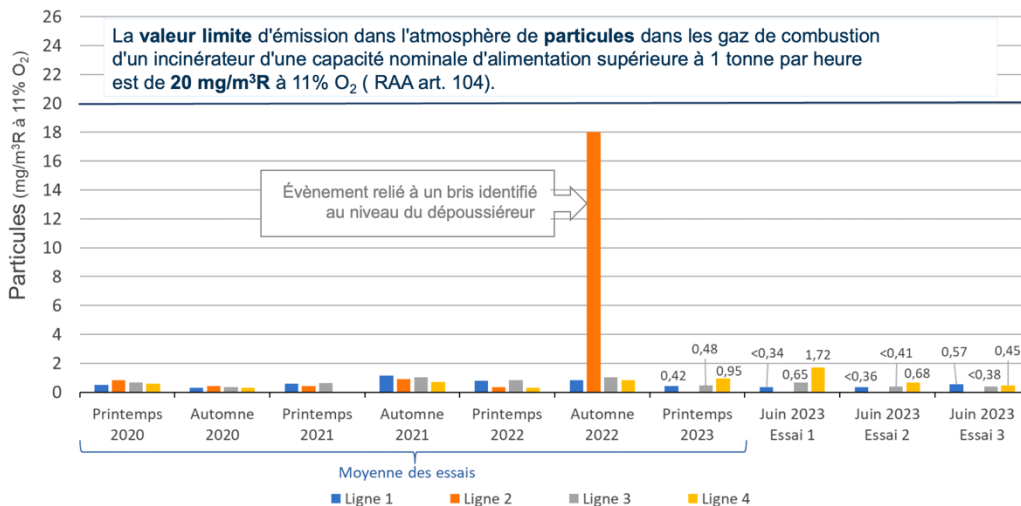


Paramètres réglementés

Monoxyde de carbone (CO)



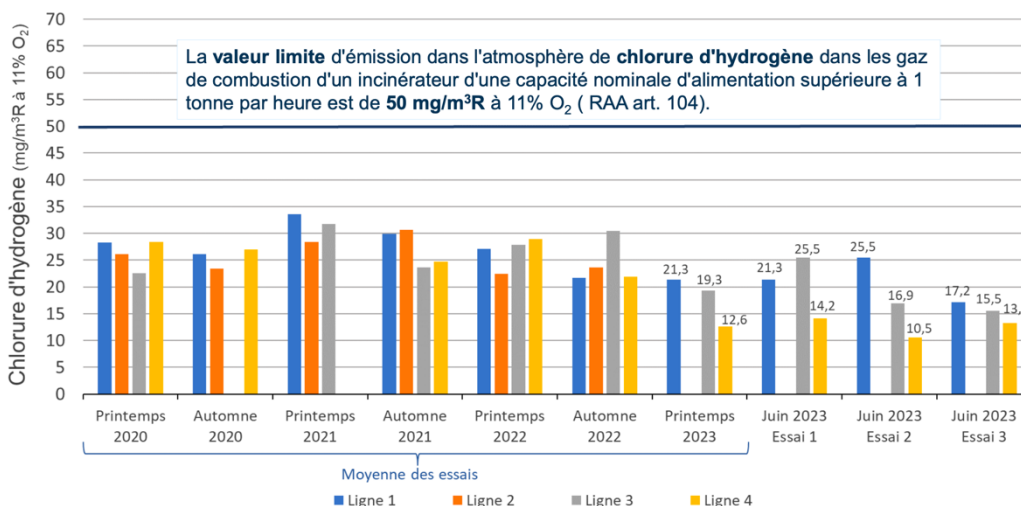
8



Paramètres réglementés

10 **Particules totales**

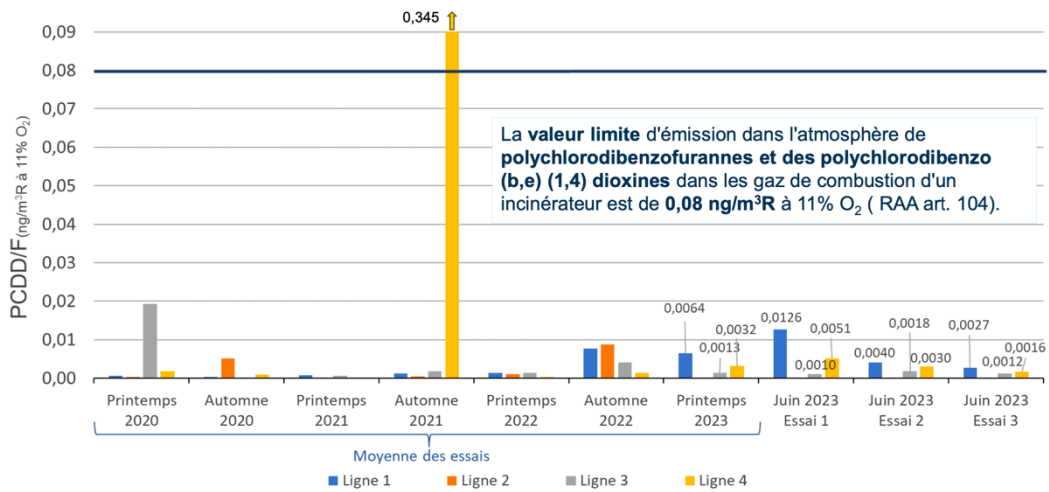
VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique*



Paramètres réglementés

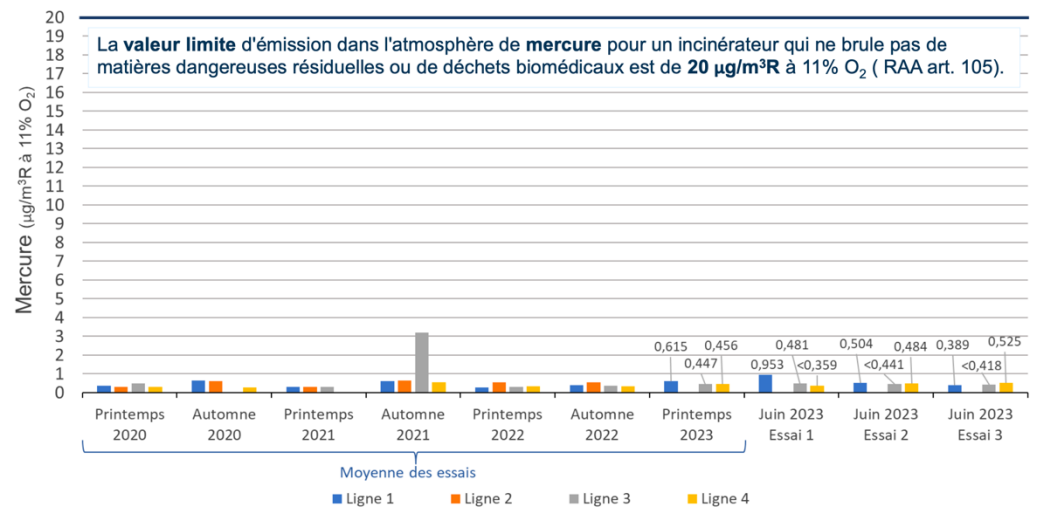
11 **Acide chlorhydrique (HCl)**

VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique*



Paramètres réglementés
12 Dioxines et furannes (PCDD/F)

VILLE DE QUÉBEC
 l'accent d'Amérique



Paramètres réglementés
13 Mercure (Hg)

VILLE DE QUÉBEC
 l'accent d'Amérique

Annexe 2 :

Paramètres non réglementés – juin 2023 (Teneur type du CCME)

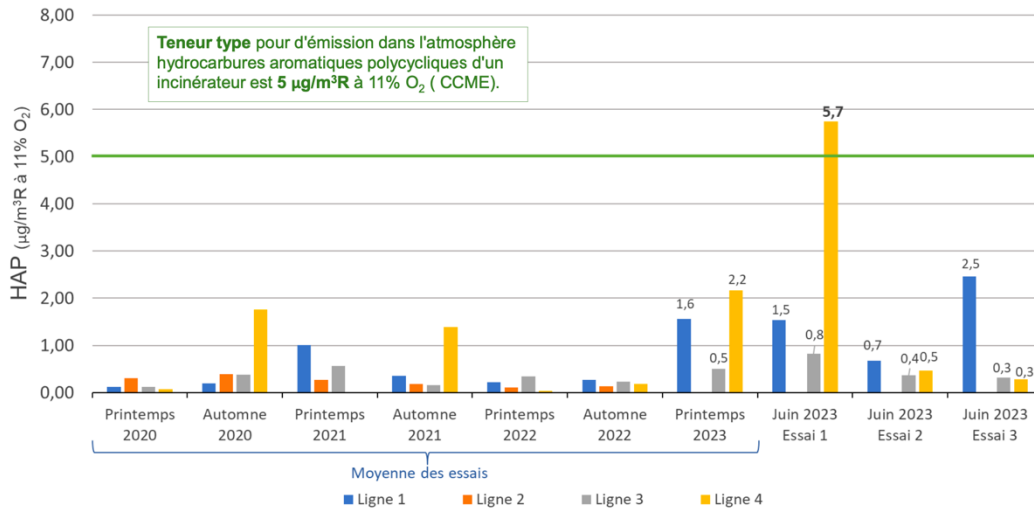


Paramètres	Unité	Teneur type CCME ^(A)	Ligne d'incinération	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Moyenne des essais
HAP totaux (Liste CCME)	µg/m ³ R à 11% O ₂	5	1	1,54	0,68	2,46	1,56
			2	-	-	-	-
			3	0,82	0,37	0,32	0,50
			4	5,74	0,46	0,28	2,16
Chlorophénols totaux	µg/m ³ R à 11% O ₂	1	1	33,19	3,52	1,43	12,71
			2	-	-	-	-
			3	0,23	0,26	0,24	0,24
			4	0,92	0,43	0,39	0,58
Chlorobenzènes totaux	µg/m ³ R à 11% O ₂	1	1	9,56	1,56	0,87	4,00
			2	-	-	-	-
			3	0,19	0,223	0,275	0,230
			4	1,39	1,43	0,50	1,11

XXX : Résultats supérieurs à la teneur type

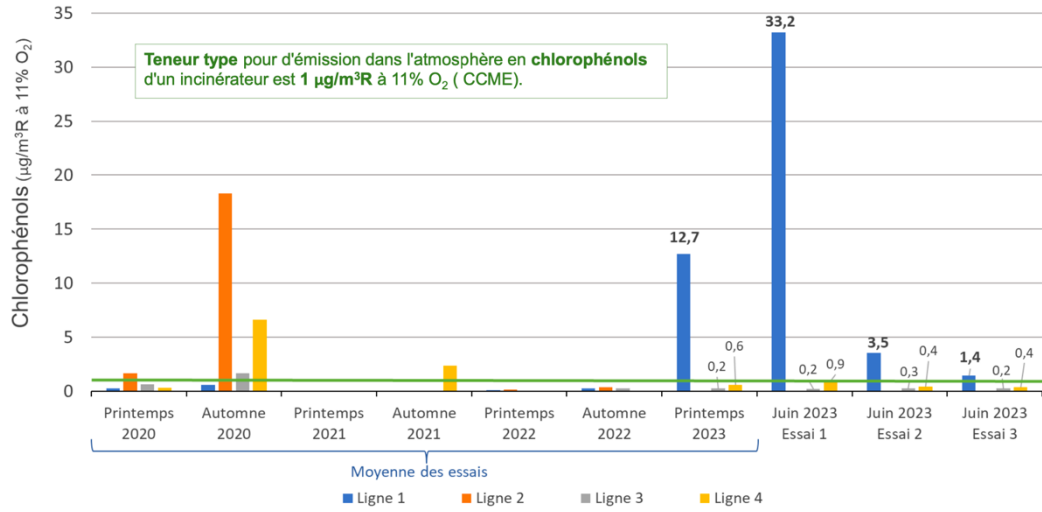
XXX : Résultats inférieurs aux limites de détection du laboratoire

15

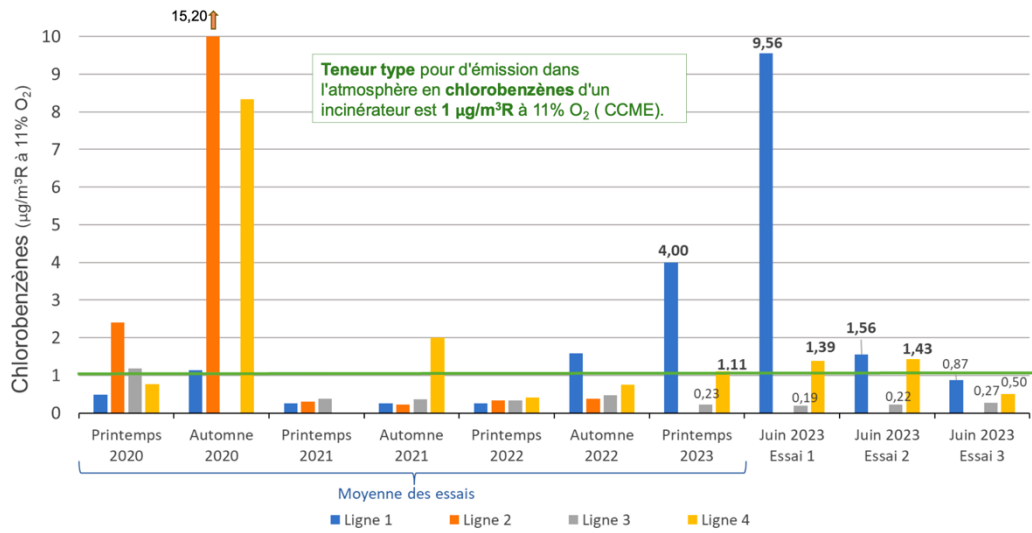


Paramètres non réglementés (Teneur type du CCME) 16 Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)





18 Paramètres non réglementés (Teneur type du CCME) **Chlorophénols (CP)** VILLE DE QUÉBEC l'accent d'Amérique



20 Paramètres non réglementés (Teneur type du CCME) **Chlorobenzènes (CB)** VILLE DE QUÉBEC l'accent d'Amérique

Paramètres	Unité	Teneur type CCME ^(A)	Ligne d'incinération	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Moyenne des essais
BPC totaux	µg/m³R à 11% O ₂	1	1	< 0,00515	< 0,00516	< 0,00525	< 0,00519
			2	-	-	-	-
			3	< 0,00516	< 0,00587	< 0,00549	< 0,00551
			4	< 0,00499	< 0,00492	< 0,00561	< 0,00517
Arsenic	µg/m³R à 11% O ₂	1	1	0,436	< 0,263	< 0,243	0,314
			2	-	-	-	-
			3	0,326	< 0,296	< 0,279	0,300
			4	< 0,233	< 0,267	< 0,276	< 0,259
Cadmium	µg/m³R à 11% O ₂	100	1	< 0,109	7,510	< 0,121	2,580
			2	-	-	-	-
			3	0,166	0,226	< 0,157	0,183
			4	< 0,131	< 0,116	< 0,121	< 0,123
Chrome	µg/m³R à 11% O ₂	10	1	0,37	0,79	0,59	0,59
			2	-	-	-	-
			3	3,80	0,70	0,52	1,68
			4	6,09	1,78	1,62	3,17
Nickel	µg/m³R à 11% O ₂	aucune norme ou teneur type	1	0,56	1,55	0,76	0,96
			2	-	-	-	-
			3	3,29	1,04	0,83	1,65
			4	5,92	1,84	1,52	3,09
Plomb	µg/m³R à 11% O ₂	50	1	2,65	1,55	1,40	1,87
			2	-	-	-	-
			3	2,10	1,96	< 1,57	1,88
			4	1,43	< 1,16	< 1,21	1,27
Oxydes d'azote (NO _x)	µg/m³R à 11% O ₂	400	1	353	351	313	339
			2	-	-	-	-
			3	337	339	300	325
			4	203	195	229	209
Dioxyde de soufre (SO ₂)	mg/m³R à 11% O ₂	260	1	24,7	12,2	4,0	13,6
			2	-	-	-	-
			3	8,5	3,5	2,3	4,8
			4	13,4	17,3	5,9	12,2

XXX : Résultats supérieurs à la teneur type

XXX : Résultats inférieurs aux limites de détection du laboratoire

Paramètres non réglementés (Teneur type du CCME)

21 **Autres paramètres**



Annexe 3 :

Lettre du 26 mai 2022

N/Réf: 402139840



- Lettre reçue de la direction régionale du contrôle environnemental de la Capitale-Nationale le 26 mai 2022 :
 - Le respect des normes applicables aux émissions atmosphériques doit être vérifié en comparant ces normes à la moyenne de trois essais réalisés dans des conditions normales d'opération (l'article 199 du RAA).
 - Ne pas utiliser la moyenne de deux essais lorsqu'il y a un essai sur un four en démarrage.

Une décision d'effectuer en juin 2023 trois essais en conformité avec la réglementation pour les quatre lignes.

Sanction administrative pécuniaire

N/Réf: 7530-03-01-00001-0A 402136934



- Dépassement des dioxines-furannes dans les gaz de la ligne 4 en septembre 2021 (Résultats partagés avec le CVGMR lors de la rencontre du 27 janvier 2022) ;
- Avis de non-conformité reçu le 8 février 2022 ;
- Rapport détaillé décrivant les mesures correctives envisagées (lettre du 28 février 2022);
- Sanction administrative pécuniaire (SAP) daté du 13 juillet 2022 (10 000\$) ;
- Demande de révision car aucune défaillance n'aurait été constatée durant la période d'échantillonnage;
- Décision sur demande de réexamen de la SAP reçu le 23 mai 2023.

26

Avis de non-conformité du 26 avril 2023

N/Réf: 402232883



- Avis de non-conformité (ANC) reçu de la direction régionale du contrôle environnemental de la Capitale-Nationale le 26 avril 2023 :
 - Avoir échantillonnée durant un démarrage du four 3 le 13 septembre 2022, *Mesure corrective: devis technique de la campagne d'échantillonnage modifié afin d'effectuer trois essais dans des conditions normales d'opération;*
 - Dépassement de la valeur limites pour les particules sur la ligne 2 en septembre 2022. *Mesure corrective: Les manches problématiques du dépoussiéreur de la ligne 2 ont été changées.*

PARTICULES				Moyenne	% de la norme
CONCENTRATION (mg/m ³ R à 11% O ₂) - FOUR 1	0,908	0,696	0,683	0,829	4,145
CONCENTRATION (mg/m ³ R à 11% O ₂) - FOUR 2	11,7	13,6	28,7	18	90
CONCENTRATION (mg/m ³ R à 11% O ₂) - FOUR 2	1,09	1,22	0,847	1,05	5,25
CONCENTRATION (mg/m ³ R à 11% O ₂) - FOUR 4	0,572	0,424	1,42	0,805	4,025
NORME art. 104 RAA (mg/m ³ R à 11% O ₂)			20		

27

Annexe 4 :

Poursuite du plan d'amélioration du CVÉ

Améliorations additionnelles aux contrôles des émissions :

- Ajout de caméra thermique pour les fours (2024);
- Changement des analyseurs en continu de particules (2024);
- L'ajout d'analyseur en continu de mercure (2024-2025);
- L'ajout prévu d'échantillonneurs en continu des dioxines et furanes (toujours à la recherche de partenaires en vue de l'installation d'échantillonneurs);
- Ajout d'analyseurs de CO, O₂ et humidité dans les fours (amélioration du contrôle de combustion) (2025);
- Mise en place d'un système d'acquisition et de traitement de données de procédé (2025).